

Honneur

199.

Sur ce qu'il vous a plu m'escire de la promesse
que ie vous auroy faire de la repartition de l'argent
que par ordre de Messrs^{rs} les Estats je vous
ay mis entre mains estant ici. Je vous supplie
d'en recoller vre^e memoire ou boutemir. Duis que
la mierme n'en est autre. Simon que ie vous ay
dict soulement que leurs Seigries ne s'avrijent
seu faire, en vous communiquant par lecture la
resolution qu'ils s'avrijent prins, &c que ie
leur rapporteroys la memoire qu'il vous plut
me montrer, & envoyer, conservant la forme,
la forme dont s'estroient servis Messieurs les
Estats de Guiches. Ce que i'ay fait comme le
peutent se moigner (si leur plaisir) Mess^{rs}
de Lencq^e de Renswoude, & de Nederhorst, &c comme
ils tascherent aussi de procurer dans leurs
Membres, & du tiers de leur Province, qu'il
leur plut prendre refletion sur l'autre
vre^e memoire. Dont l'ay parle depuis aussi
à meht. Leeg^{rs}, & Maistres en particulier,
& donne à iceux lectures de ce que led^t. Leig^e
de Lencq^e m'en a écrit en ces termes.

De vroo yne ydyng ays gedenck d'vrijligers, die
Belgique de drie Secretaries ays hant. Sou dat
woestakel d'vare, nadere ordre moet worden,
gesheet: Gedenck gedenck yndes 3000. gulden,
& daer nae, nog 500. ynes aende Hooffort, doep
die belgent wad: D'apres ce temps la Monsieur
aussi bien qu'alors, ne s'etant trouué occasion
propre pour diriger cette petite affaire come
il faut, ou entierer quel que plus honneste
resolution, il m'a fallu etre gavé. Sans
vous en dire mot intques à ce qu'il servoit temps.

349

D'après que demain mardi le 23^e les Etats se
voudront assembler, je verrai ce que il seraien-
tement, il leur plaira bien retrouvre; dont il
vous donnerai avis par le batelier ordinaire
qui partira d'ici vers La Haye samedi prochain.
Tous assurant qu'il ne manquera jamais à
mes desirs, & de devoirs que vous n'en recevez
le respect, & contentement qu'on vous doibt
& à les autres Messieurs de la Cour: Au puy
venant, je vous supplie de considerer notre
commun proverbe qui dit, tweel hooft niet
fijnig, & que l'on trouve souvent par experience
aux Colleges semblables outours se tiennent
en qualité égale: Vous suppliant de ne vous
soucier de celiuy qui n'a plus grand désir,
& obligation, que de vous faire venir que en
effet je demeurerai toute matinée.

Bonheur

Monsieur vous aurez
appris le massacre
commis samedi passé
dans la personne du
jeune leig^r de Brakel
samedi au soir dans
le Bois de la maison
de Sterkenborgh, ou
Lion L'adrouwe rentrangé

Mon très humble serviteur

Constantijn Huygens

Utrecht le 23^e de
Juin 1645. Sr. Ver.

W
'2
'
M
T
m
m
h
e
e
y
y
z
z
a
a
u
u
u
u
T
T
n
D
D

O. Huygens

Commissaris Provincias. Opperstaat
Zee & Dordrecht. Amstel.
Gedempte Zeevarende a Son
Achter de

alstree

